



**Projet pilote sur les biens et services  
écologiques de  
l'Île-du-Prince-Édouard  
Rapport de la première année**



# MESSAGE DU COORDINATEUR

Le 31 mars 2008 a marqué la fin de la première année du projet pilote sur les biens et services écologiques (BSE) de l'Île-du-Prince-Édouard. Jusqu'à maintenant, le projet a connu un immense succès et a permis à l'Île-du-Prince-Édouard d'entrer dans une nouvelle ère de gérance de l'environnement. Depuis le début du projet, on a beaucoup appris et fait de nombreux essais, mais on croit enfin avoir trouvé une formule qui puisse permettre aux producteurs d'adopter des pratiques de gestion bénéfiques (PGB) dans ce secteur économique difficile. Dans l'attente d'une nouvelle année productive, nous réfléchissons aux réalisations de la première année du projet.

La première tâche était de trouver des producteurs voulant participer à un projet comme celui-ci. Étant donné la situation économique actuelle des agriculteurs, ils doivent maximiser la production agricole pour réaliser ne serait-ce qu'un modeste profit. Diriger n'importe quelle entreprise s'avère difficile, mais dans le secteur de l'agriculture, il s'agit d'un travail particulièrement stressant, car on dépend de conditions du marché qui sont hors de notre contrôle. Tout de même, la plupart des agriculteurs reconnaissent que certaines pratiques agricoles peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement. Ils tentent donc de produire des récoltes viables de la façon la plus écologique possible. Les agriculteurs situés près des bassins hydrographiques de la rivière Souris

et de la rivière Founds se sont montrés fort intéressés au projet sur les BSE.

Avec l'appui des agriculteurs, la prochaine étape était d'établir un taux d'indemnisation juste pour les PGB. Le coût de la mise en œuvre et la baisse du rendement des cultures sont deux facteurs dont on devait tenir compte. Après avoir tenu des consultations exhaustives avec des agriculteurs, M. Van Lantz, économiste de l'Université du Nouveau-Brunswick, a pu déterminer des taux d'indemnisation qui



reflétaient de façon juste les mesures prises par les agriculteurs. Chargées d'établir un inventaire des pratiques de gestion bénéfiques existantes par lesquelles les agriculteurs pourraient être indemnisés, nos spécialistes en agrologie – Erica MacIsaac, Sally Bernard et Ramona Doyle – ont entrepris la tâche prenante de parcourir les terrains et mesurer leur superficie. Les taux de paiement et les pratiques récompensées sont présentés dans des tableaux dans le présent document.

Fred Cheverie  
Coordonnateur du projet sur les BSE

# MANDAT DU PROJET PILOTE SUR LES BSE

Le Projet pilote sur les biens et services écologiques (BSE) de l'Île-du-Prince-Édouard est exécuté dans deux bassins hydrographiques, soit celui de la rivière Souris et celui de la rivière Founds. Ces deux bassins sont gérés par deux groupes communautaires qui ont amplement fait leurs preuves dans le domaine de la mise en valeur de l'environnement.

## La division de Souris et des environs de la PEI Wildlife Federation

La division de Souris et des environs [Souris & Area Branch (SAB)] de la PEI Wildlife Federation, créée en 1906, a vu le jour en 1954. Les objectifs de la SAB sont d'assurer la protection et la mise en valeur des habitats du poisson et de la faune, de veiller à la protection et à la remise en état du bassin hydrographique, de sensibiliser le public à l'importance de la faune et de son habitat, et de promouvoir des sports récréatifs extérieurs. La SAB participe à la création de réserves fauniques, à la mise en œuvre de projets de mise en valeur des habitats de la faune et du poisson et de projets de réduction et de lutte contre l'érosion, ainsi qu'à

la planification relative aux bassins hydrographiques. Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a souligné la qualité de son travail en lui décernant en 2006 un prix pour l'excellence en matière d'environnement. Le groupe a également été mis à l'honneur pour être le premier organisme environnemental de l'Île à mettre au point un plan d'aménagement du bassin hydrographique qui ait été approuvé par la collectivité.



## Le Trout River Environmental Committee

Le Trout River Environmental Committee Inc. (TREC), formé en 1993, est un groupe communautaire bénévole, sans but lucratif et non partisan, qui œuvre dans le domaine de la mise en valeur de bassins hydrographiques. Le TREC gère six bassins hydrographiques, qui couvrent plus de 30 559 acres (12 367 ha) de terre et au-delà de 150 kilomètres de tributaires d'eau douce. Le comité met l'accent depuis toujours sur la qualité de l'eau de surface et la restauration de l'habitat du poisson, et il va continuer d'en faire ses priorités à l'avenir.

Le TREC travaille étroitement avec les agriculteurs, les pêcheurs, les propriétaires de maisons et de chalets, les exploitants d'entreprises touristiques ainsi qu'avec divers



ministères fédéraux et provinciaux afin de réduire le ruissellement de contaminants tels les sédiments, les bactéries, les éléments nutritifs et les pesticides dans les cours d'eau et estuaires et de rétablir le taux de renouvellement de l'eau dû aux marées. Le TREC a été le premier groupe de protection de bassins hydrographiques de l'Île-du-Prince-Édouard à élaborer un plan de bassin hydrographique approuvé et dirigé par la collectivité

# MANDAT DU PROJET PILOTE SUR LES BSE

L'agriculture continue d'avoir une profonde influence sur l'économie et la culture de l'Île-du-Prince-Édouard. Malheureusement, les pratiques agricoles qui sont nécessaires pour soutenir la concurrence sur les marchés d'aujourd'hui peuvent aussi avoir des effets très néfastes sur l'environnement. Trop souvent, il est impossible de récupérer à la vente les coûts de la mise en œuvre de pratiques respectueuses de l'environnement, sans compter les contraintes financières qui entravent la mise en œuvre de ces pratiques saines. Le projet pilote sur les biens et services écologiques offre aux agriculteurs participants une indemnité financière pour compenser les coûts de

l'exécution de ces pratiques. Le projet vise ainsi à favoriser des activités agricoles aussi écologiques qu'économiques.

Par exemple, les pressions exercées sur les agriculteurs pour qu'ils optimisent leurs récoltes pourraient en avoir forcé certains à exploiter des champs en pente, provoquant un risque élevé de ruissellement. Or, l'aide financière qu'ils recevront du projet sur les BSE permettra aux producteurs d'arrêter d'ensemencer ces terrains sans subir de perte financière. Des mesures comme celle-ci sont le signe de l'engagement des agriculteurs à limiter leur impact sur l'environnement.

## Partenaires du projet

Le projet des BSE mise sur plusieurs partenaires des secteurs public et privé. Ces organismes et ministères fournissent des fonds ainsi que divers services pour faciliter le fonctionnement du programme.



# PAIEMENTS POUR LA PREMIÈRE ANNÉE

Activité	Taux de paiement
1. Édification de structures de lutte contre l'érosion <ul style="list-style-type: none"> <li>Terrasse de déviation</li> <li>Voie d'eau gazonée</li> <li>Berme cultivable</li> </ul>	100 \$/acre/année 105 \$/acre/ année 90 \$/acre/ année
2. Aménagement de tournières herbagées permanence	65 \$/acre/ année
3. Plantation de haies: <ul style="list-style-type: none"> <li>dans un champ de culture</li> <li>dans un pâturage délimité par une clôture électrique sur un côté</li> <li>dans un pâturage délimité par une clôture de fil de fer barbelé</li> <li>dans un pâturage délimité par une clôture électrique sur deux côtés</li> <li>dans un pâturage délimité par une clôture clôture de fil de fer barbelé sur deux côtés</li> <li>dans un pâturage sans clôture</li> </ul>	95 \$/acre/ année 95 \$/acre/yr + \$0.012/pi/ année 90 \$/acre/ année + 0.027/pi/ année 90 \$/acre/ année + 0.024/pi/ année 90 \$/acre/ année + 0.055/pi/ année 95 \$/acre/ année
4. Mise en jachère pour toute l'année d'un terrain en pente vulnérable	40 \$/acre/ année
5. Mise en jachère d'un terrain vulnérable à proximité de zones tampons légiférées	75 \$/acre/ année
6. Réduction des risques liés aux pesticides	20,34 \$/acre/année pour tout terrain pour lequel on réduira les risques
7. Élimination d'une pratique traditionnelle – terre rouge (terrain nu) en hiver avant et après la production de pommes de terre : <ul style="list-style-type: none"> <li>labourage printanier et plantes couvre-sol d'hiver (ensemencement à la volée avant le 7 octobre)</li> <li>labourage printanier et plantes couvre-sol d'hiver (paillage)</li> </ul>	20 \$/acre 30 \$/acre
8. Entretien des clôtures attenantes aux cours d'eau et aux marécages : Présence d'une clôture avec en plus une traverse de cours d'eau et une nouvelle source d'abreuvement : <ul style="list-style-type: none"> <li>clôture électrique</li> <li>clôture de fil de fer barbelé</li> </ul> Présence d'une clôture avec en plus traverse de cours d'eau ou nouvelle source d'abreuvement : <ul style="list-style-type: none"> <li>electric fence</li> <li>barb wire fence</li> </ul> Fence without stream crossing or alternate water source: <ul style="list-style-type: none"> <li>clôture électrique</li> <li>clôture de fil de fer barbelé</li> </ul>	135 \$/ année + \$0.059/pi 135 \$/ année + \$0.124/pi 70 \$/ année + \$0.059/pi 70 \$/ année + \$0.124/pi 0,059 \$/pi 0,124 \$/pi

Voici d'autres éléments du plan général d'aménagement des terres :

- un programme de gestion des éléments nutritifs axé sur l'assurance
- un crédit d'impôts fonciers
- l'élimination des terres écologiquement vulnérables des terres admissibles

# COMITÉS DU PROJET SUR LES BSE

Pratique écologique	Superficie totale
Terrasse de déviation	26,03 acres
Voie d'eau gazonnée	48,83 acres
Berme	1,78 acres
Tournière herbagée	25,21 acres
Haie	52,94 acres
Clôture attenante à un cours d'eau	14 421,35 pieds
Retrait de terres vulnérables	72,59 acres
Zone tampon améliorée	25,66 acres
Labourage au printemps	68,5 acres
Couvre-sol en hiver (culture ou paillis)	430,45 acres
Couvre-sol en hiver (culture ou paillis) + labourage au printemps	215,6 acres
Gestion des éléments nutritifs *	32 acres
Gestion des risques liés aux pesticides **	786,33 acres

\* La gestion des éléments nutritifs est un aspect très important du projet sur les BSE de l'Île-du-Prince-Édouard; elle consiste à limiter l'apport en éléments nutritifs en fonction des besoins des cultures. Les engrais synthétiques ne sont pas la seule source d'éléments nutritifs; il y a également des sources organiques comme l'épandage de fumier ou les cultures d'engrais vert. Dans le cadre du projet, on a fait des essais en champ pour comparer la fertilité d'un champ conventionnel à celle d'un champ visé par un plan de gestion des éléments nutritifs. Tout au long de la période de végétation, on a prélevé des échantillons de sol à trois profondeurs ainsi que trois séries de spécimens de tissu en culture aux fins d'analyse phytosanitaire. Les résultats de ces analyses ont permis de comparer la teneur en éléments nutritifs de la culture et du sol obtenue en fonction des deux régimes de gestion de la fertilité. Les essais en champ effectués en 2007 n'ont pas révélé de différence importante au chapitre du revenu par acre, qui détermine essentiellement le paiement versé aux producteurs.

\*\* En ce qui concerne le volet sur la réduction des risques liés aux pesticides, on utilise un modèle pour déterminer les risques liés à



l'utilisation de pesticides dans chaque champ. Plusieurs facteurs servent à évaluer les risques associés aux pesticides, mais dans le cadre du projet, seuls le type de produit utilisé et le taux d'application ont été retenus. On attribue un chiffre à chaque champ indiquant les risques pour la santé humaine et les risques pour l'environnement. On fait ensuite la moyenne de ces deux chiffres pour chaque champ et l'exploitant d'un champ qui obtient, au chapitre des risques liés aux pesticides, une note inférieure à la moyenne calculée pour l'ensemble des champs reçoit un paiement.

# COMITÉS DU PROJET SUR LES BSE

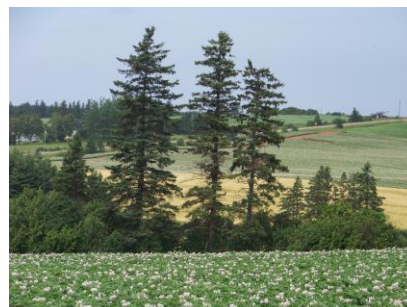
Les activités du Projet pilote sur les BSE de l'Î.-P.-É. sont dirigées par plusieurs comités, dont les membres ont de l'expérience et des connaissances considérables dans les domaines de l'agriculture et de la gestion de l'environnement.

<b>Comité de gestion</b>  Ce comité supervise le fonctionnement général du projet sur les BSE de l'Î.-P.-É. et il autorise toutes les activités de mise en œuvre, de surveillance et d'évaluation.	<b>Comité de consultation technique</b>  <i>Ce comité dirige les aspects techniques du projet et il fournit de la rétroaction au spécialiste des questions économiques afin de l'aider à déterminer les niveaux de paiement à verser.</i>
<b>Comité de surveillance et d'évaluation</b>  <i>Ce comité procède à l'évaluation socioéconomique du projet à plusieurs points de vue, notamment le taux de participation par les producteurs, la volonté du public d'en payer les coûts, l'administration et l'exécution du projet ainsi que les conséquences à prévoir si le programme était offert sur une base élargie.</i>	<b>Comité des activités agricoles dans le bassin hydrographique</b>  <i>Ce comité veille à l'exécution du projet sur les BSE dans tous les bassins hydrographiques.</i>

Une des principales raisons d'être du projet pilote sur les BSE de l'Î.-P.-É. consiste à surveiller les changements environnementaux qui surviennent par suite de la mise en œuvre de pratiques de gestion judicieuses. Le projet a pour premier objectif de protéger l'environnement, en tentant de susciter un changement radical d'attitude chez les producteurs. Des données fiables et précises sont produites par une surveillance étroite, ce qui permettra aux partenaires du projet de cerner les tendances importantes et d'évaluer le succès du projet.

La surveillance de l'environnement se fait par l'entremise de matériel moderne et de techniciens compétents. On a installé des lysimètres dans les parcelles de gestion des éléments nutritifs afin de mesurer les niveaux de nitrate régulièrement. Des puits d'essai sur l'eau souterraine ont été montés à plusieurs endroits dans les deux bassins hydrographiques. On y a installé des détecteurs très modernes combinés à un système de télémesure audio pouvant ainsi prendre des mesures dans la nappe phréatique en temps réel. Dans le bassin

hydrographique de la rivière Souris, on a installé un appareil Hydrolab qui permet aux



spécialistes de surveiller les paramètres de la qualité de l'eau dans le cours d'eau sans même avoir à quitter leur bureau. Dans la même veine, on procède à des essais rigoureux sur l'eau dans l'estuaire et on analyse la densité de la laitue de mer (*Ulva*), qui sert d'indicateur de la charge en éléments nutritifs. La surveillance de l'environnement va se poursuivre pendant toute la durée du projet, puisqu'il faudra attendre au moins deux années avant de pouvoir cerner les changements éventuels. À la fin du projet, les responsables prépareront un rapport complet sur les résultats des activités de surveillance, et ces résultats seront ensuite intégrés dans le Rapport final de la deuxième année.

# SONDAGE SOCIOÉCONOMIQUE

De nos jours, on entend beaucoup plus parler de protection de l'environnement, concept qui croît en importance au Canada. Le public reconnaît qu'un environnement sain est essentiel à une qualité de vie supérieure pour les résidants, et la plupart des programmes politiques réservent une place importante aux questions environnementales. À l'Île-du-Prince-Édouard par exemple, bon nombre d'importantes inquiétudes ont été soulevées par le public concernant l'état de l'environnement. Plus précisément, la dégradation de la qualité de l'eau et les dégâts aux habitats fauniques étaient des sujets d'intérêt lors de discussions environnementales, car ces questions tourmentent depuis un certain temps bien des collectivités insulaires. Les gens qui demeurent près du bassin hydrographique de la rivière Souris reconnaissent le besoin d'aborder ces questions. C'est pourquoi ils ont contribué à l'élaboration et à l'approbation d'un plan exhaustif de gestion des bassins hydrographiques.

Bien qu'il soit essentiel que le public reconnaisse ces problèmes, il reste à savoir si la population est prête à appuyer financièrement des programmes visant à protéger l'environnement ou à améliorer sa qualité. Pour déterminer le niveau de soutien des contribuables et évaluer la possibilité de programmes éventuels, M. Van Lantz, économiste de l'Université du Nouveau-Brunswick, a créé un sondage à l'intention de la population. Ce sondage a été conçu pour mesurer l'importance de la protection environnementale ainsi que l'intérêt du public à consacrer des impôts à l'indemnisation des agriculteurs qui auront mis en œuvre des pratiques écologiques. On a

consacré beaucoup de temps et d'efforts à l'élaboration de ce sondage, afin qu'il communique les principes des biens et services écologiques sans influencer les réponses du participant. Par conséquent, ce sondage représente l'activité la plus importante de la première année du projet. Il a été distribué à environ 4 000 résidants dans les environs des bassins hydrographiques des rivières Souris et Foundy, et les résultats seront examinés par M. Van Lantz durant la deuxième année du projet. Ces résultats sont d'une importance primordiale pour l'élaboration d'une politique nationale, et les partenaires du projet pilote sur les BSE ont bien hâte de les communiquer.

## **Sondage – votre point de vue sur le bassin hydrographique de la rivière Souris**

Le bassin hydrographique de la rivière Souris est situé dans l'est du comté de Kings à l'Î.-P.-É. Le bassin hydrographique est constitué de la rivière Souris et des ruisseaux qui se jettent dans celle-ci. Quant à elle, la rivière Souris se jette dans la baie de Colville dans la ville de Souris. Le plan de gestion élaboré à l'intention du bassin hydrographique présente la qualité de l'eau comme le problème environnemental le plus important.

Le sondage a été préparé par une équipe de recherche en collaboration avec la division de Souris et des environs de la PEI Wildlife Federation et le Trout River Environmental Committee Inc. Le sondage a pour objet de recueillir des renseignements sur les points de vue du public concernant la gestion de ce bassin hydrographique.

Il ne s'agit pas d'un examen. Vos réponses nous seront réellement utiles si vous répondez le plus honnêtement possible. Veuillez remplir le sondage au complet et en ordre. La première impression est très importante : ne revenez pas à une question précédente pour changer la réponse. Le sondage en entier devrait être rempli par un membre de votre ménage d'au moins 18 ans.